

**REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA COMMISSION
CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AERODROME
LES MUREAUX-VERNEUIL**

**OBJET : AVIS SUR L'OUVERTURE AUX ULM de L'AERODROME LES
MUREAUX -VERNEUIL (LFXU)**

**COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT
DU 10 OCTOBRE 2010**

Nous, associations membres de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome des Mureaux Verneuil, déclarons :

Contester la décision du 29.5.2009 de la DGAC, sur demande du SIVU, d'accepter les ULM sur le terrain d'aviation des MUREAUX-VERNEUIL.

Cet aérodrome est enclavé. Il est situé entre des zones très fortement urbanisées, L'aérodrome est contiguë à la base de loisirs de VERNEUIL, proche de l'hôpital de MEULAN, de crèches et d'écoles et de deux sites industriels sensibles PYROALLIANCE et EADS.

Sur la carte VAC (01 01 25) est mentionnée « plate-forme très sensible au bruit » avec un risque aviaire important de septembre à mars.

La cohabitation des ULM avec les avions de tourisme potentialisent les risques accidentogènes. Les accidents graves étant plus importants avec les ULM multi-axes (Chiffres statistiques 2006-2009) Fédération française de planeurs ultra-légers motorisés). Nous pouvons mentionner l'édition d'octobre 2010 du président de cette fédération qui rappelle « La recrudescence d'accidents que nous observons est donc en grande partie d'origine manifestement comportementale... ». Constat d'autant plus inquiétant que de plus en plus de riverains signalent le non respect des hauteurs de vol et des circuits imposés par la carte VAC.

Les associations ont entrepris plusieurs démarches afin de contester la venue d'ULM y compris de l'école EVADAIR de DREUX.

De nombreux Courriers ont été envoyés à M. le Sous Préfet, à la DGAC, à M.DALLE du SIVU qui sont restés sans réponses.

Appel a été fait à la CADA pour avoir communication de certains documents du SIVU. Des recours au Tribunal administratif sont engagés contre le SIVU et contre la décision de la DGAC du 29.5.2009.

Les communes de MEZY et de VERNOUILLET, VILLENES, ont pris des positions contre la venue d'ULM. et l'augmentation du trafic aérien

Les riverains s'opposent à 97% à l'arrivée d'ULM sur le terrain (enquête de mai et décembre 2009). Une pétition a déjà rassemblé 500 signatures. Les riverains ressentent comme une agression le survol de leurs habitations et de leurs jardins et envisagent mal un surcroît de nuisances avec le survol des ULM.

Aussi afin de respecter la SECURITE, la TRANQUILLITE et l'INTIMITE des riverains de l'aérodrome.

Nous associations, demandons : de ne pas autoriser la venue d'ULM d'aucune catégorie que ce soit sur l'aérodrome de VERNEUIL- Les- MUREAUX.

Et d'annuler l'autorisation accordée par la DGAC en dae du 29 mai 2009

- Association : DEF' SIT 21 rue d'Adhémar 78740 EVECQUEMONT
Madame ORY Monique**
- Association : ARQRV 11bis rue Madeleine Roch 78130 LES MUREAUX
Monsieur MAGNIN Claude**
- Association : ADVONA 7 allée des Eglantines 78480 VERNEUIL
Monsieur BOUNAUD Pierre-Francis**
- Association : YVELINES ENVIRONNEMENT 7 promenade des Roches
78840 FRENEUSE
Monsieur REY André**
- Association : CAPESA 54 rue de l'Europe 78130 LES MUREAUX
Monsieur PLOT Jean-Claude**